



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accueils collectifs des mineurs et chômage partiel

Question écrite n° 39559

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des encadrants, animateurs et directeurs d'accueil collectifs de mineurs (ACM). Ce ne sont pas moins de 30 000 jeunes qui chaque année s'engagent dans les accueils collectifs de mineurs afin de les y accueillir et contribuer à ce que les plus jeunes passent des vacances collectives épanouissantes et créatrices de lien social, dans un cadre chaleureux. Ce secteur a lui aussi subi un lourd revers depuis le début de la pandémie. Pour 2021 et d'après une étude lancée par « Jeunesse au plein air », les parents sont encore dans l'incertitude d'une inscription ferme à une colonie de vacances pour leurs enfants (contexte sanitaire ou moyens financiers). Les animateurs et directeurs ou directrices occasionnels de ce type de séjour (colonies, camps, ...) sont actuellement exclus du dispositif de prise en charge de l'activité partielle en cas de réduction d'activité de leur structure. De plus, les formations BAFA/BAFD ont le plus souvent été reportées ou annulées. Les organisateurs s'inquiètent donc d'une pénurie d'animateurs pour les vacances à venir. Cette situation pénalise donc tout autant les encadrants qui s'engagent auprès des enfants et des jeunes, que les organisateurs, qui peinent à recruter dans ce contexte d'incertitude. Les organisations professionnelles de ce secteur ont adressé à leur ministre de tutelle plusieurs propositions pour soutenir les organisateurs mais également les familles. Hormis le dispositif « vacances apprenantes » qui est reproduit sur l'année 2021, ils demandent la création d'un pass pour une tranche d'âge et une meilleure information des familles avec des aides plus lisibles et accessibles à tous. Aussi, il lui demande s'il compte rendre pérenne le dispositif « vacances apprenantes » et si une suite va être donnée aux propositions des organisations professionnelles des accueils collectifs de mineurs.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39559

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4822

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)